

LETTRÉ DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 115
9 mai 2007

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Déclaration de Roland MICHEL, représentant du courant Front Unique au Bureau National de la FSU, le lundi 7 Mai 2007

Les travailleurs et la jeunesse viennent de subir une dure défaite avec la victoire du candidat commun UMP – MEDEF, Sarkozy aux élections présidentielles. La candidate Ségolène ROYAL, désignée par le PS vient d'être battue de manière nette et sans bavure.

Il convient d'abord d'établir clairement les responsabilités de cette défaite et de dire : les travailleurs et la jeunesse n'ont aucune responsabilité dans cette défaite.

La première responsabilité incombe à Ségolène ROYAL elle-même. Durant des mois elle a fait assaut de propositions réactionnaires, entrant en compétition sur ce terrain avec Sarkozy lui-même : cela va de l'encadrement militaire des jeunes au nom de la lutte contre la délinquance, jusqu'au Contrat Première Chance – nouvelle mouture du CPE – en passant par les « 35 heures » au collège et le renforcement de l'appareil policier – le tout sur fond musical de Marseillaise. Entre les deux tours, elle a promis de gouverner avec l'UDF, le parti de Bayrou qui a soutenu l'essentiel des contre réformes des gouvernements depuis 2002, à commencer par la contre réforme des retraites. Elle a ainsi tout fait pour décourager le vote populaire pour sa propre candidature dans le but de s'attirer les bonnes grâces du patronat.

La seconde responsabilité est dans la position des directions des organisations syndicales : de la CGT, de FO, et dans cette salle même de la FSU, qui ont constamment refusé de prendre position pour battre Sarkozy, ce qui impliquait au second tour d'appeler à voter Royal sans aucun soutien à son programme. Ici même, au Bureau National de la FSU, il y a quinze jours, le secrétaire général de la FSU, les dirigeants du SNES et du SNUIPP se sont opposés avec la dernière énergie à ce que le Bureau National prenne cette position. Tout cela au nom d'une conception frelatée de l'« indépendance syndicale » sur le modèle de celle de la direction de Force Ouvrière. Ce qu'il en est du contenu réel de cette pseudo « indépendance syndicale » vient d'ailleurs de trouver une illustration éclairante à Airbus où les mêmes dirigeants de FO qui prônaient la « neutralité » aux présidentielles viennent de dénoncer à la vindicte patronale les ouvriers d'Airbus qui ont eu l'outrecuidance de partir en grève spontanée pour les salaires, indignés qu'ils sont à juste titre de la situation qui leur est faite au moment même où un « parachute doré » est offert à Forgeard, l'ancien patron d'EADS.

Mais dans mon propre syndicat, le SNES, les choses sont allés encore plus loin. La direction du SNES a fait preuve d'une véritable complaisance à l'égard du candidat Sarkozy en prétendant que celui-ci s'était prononcé contre le décret De Robien sur les obligations de service alors que le conseiller de Sarkozy à l'enseignement, Darcos, s'était simplement déclaré prêt à troquer le décret Robien contre l'annualisation des services, indiquant que par ce moyen, on pourrait supprimer bien plus de postes encore !

Et entre les deux tours, voilà que la direction du SNES, avant même la victoire de Sarkozy annonce un rassemblement de délégués d'établissement... pour que le nouveau premier ministre respecte les promesses du candidat élu !

Et je lis dans le projet de motion qui nous est présenté qu'il s'agirait de demander au candidat Sarkozy de respecter les engagements pris « à la suite de nos actions » (sic !). Confirmant cette orientation, un intervenant avant moi a dit que « Sarkozy devait respecter ses engagements sur les salaires ». C'est stupéfiant !

Le seul engagement pris par Sarkozy sur les salaires, c'est de baisser les salaires réels en supprimant les « charges sociales » sur les heures supplémentaires, c'est-à-dire les cotisations Sécurité Sociale qui constituent un « salaire différé » pour les salariés.

Pour ce qui est des engagements de Sarkozy, nous les connaissons ; il ne les a pas cachés une seconde. Ils comportent des échéances immédiates, à adopter dès la session d'été – en Juillet – à l'Assemblée : nouvelles mesures sécuritaires, déploiement de la chasse aux immigrés (avec la mise en place immédiate du « ministère de l'Immigration et

de l'Identité Nationale »), contre réforme de l'université, la privatisant et instaurant la sélection.

Ils comportent des échéances à l'automne : loi sur le service minimum, budget 2008 avec le premier train de dizaines de milliers de suppressions de poste dans le cadre de la programmation de 220000 en cinq ans.

La première prise de position de notre Bureau National doit consister à se prononcer pour le Front Unique de l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier en premier lieu des organisations syndicales contre le gouvernement Sarkozy qui va être installé dans quelques jours.

Et la réalisation du Front Unique doit prendre corps dans la décision commune des directions des organisations syndicales de refuser la concertation qu'annonce Sarkozy sur l'ensemble de son programme.

Car, même après sa victoire, Sarkozy a encore besoin de la concertation avec les directions syndicales. Mais il l'a indiqué clairement : c'est bien sur son programme, sur ses objectifs et pour leur mise en œuvre que les directions syndicales sont invitées à la concertation : ainsi à l'ordre du jour des conférences de concertation est mis en particulier à l'ordre du jour le « contrat unique de travail » avec la facilitation des licenciements.

Mais plus emblématique encore, la concertation proposée aux fédérations syndicales des transports sur le « service minimum » avec cette alternative : ou bien les directions syndicales elles-mêmes acceptent de porter le fer contre le droit de grève dans les transports ; ou bien le service minimum sera instauré par la loi.

La direction de la FSU doit s'adresser aux dirigeants des confédérations CGT et FO en particulier pour leur dire : refusons ensemble la concertation avec le gouvernement Sarkozy. Mais elle a des responsabilités particulières dans le domaine de l'Enseignement et de la recherche. Elle doit refuser toute concertation annoncée par le candidat Sarkozy sur l'aménagement du temps de travail des enseignants. Elle doit refuser toute concertation sur la contre réforme de l'Université dont Fillon a annoncé qu'elle serait à l'ordre du jour de la session de Juillet du Parlement.

Voilà les décisions que doit prendre aujourd'hui le Bureau National.

Nous devons constater que la même majorité U et A - EE qui avait refusé toute prise de position de la FSU pour battre Sarkozy au BN du 23 avril a adopté au BN le 7 Mai une motion où la FSU demande à prendre toute sa place dans la concertation avec le gouvernement Sarkozy et lui demande de « respecter les engagements » qu'il aurait pris « grâce à nos luttes ». Le représentant Front Unique sur la base de l'intervention ci-dessus a voté contre une telle motion.

Académie de Clermont Ferrand

Le courant Front Unique, mis dans l'impossibilité de se présenter au suffrage des syndiqués au plan national par la barrière des 150 candidatures – le nombre de candidats exigible a été augmenté au congrès de Toulouse de 2003 ! –, présente une liste pour le renouvellement de la CA académique du SNES de Clermont Ferrand.

Les représentants académiques d'Unité Action et de l'Ecole Emancipée ont, tout comme au plan national, refusé toute prise de position syndicale pour la défaite de Sarkozy, et par conséquent pour le vote pour Royal, au second tour des présidentielles (en particulier au Comité départemental de la FSU du 23 avril). Ils ont même fait en sorte que, dans les établissements, quand ils le pouvaient, cette position ne puisse être soumise au vote des syndiqués.

Avant le 29 Mai, votez

- *pour le seul courant qui a combattu jusqu'au 6 Mai pour que le SNES se prononce pour que Sarkozy soit battu*
- *qui combat aujourd'hui pour que le SNES ne participe à aucune concertation sur le programme archi réactionnaire du gouvernement Sarkozy*

VOTEZ FRONT UNIQUE

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante:

Front Unique, 11, rue Michalias, 63000 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : courrier@frontunique.com